

Canada, il nous semble raisonnable de ne permettre aux détenteurs de permis que ce qu'ils ont eux-mêmes demandé," a précisé M. Olson.

Les bestiaux importés subiront une première quarantaine en Europe avant de subir la quarantaine à sécurité maximum, à l'automne. Si les conditions d'hygiène vétérinaire sont satisfaisantes, les animaux seront lâchés au printemps.

Lorsque les discussions en cours seront arrivées à des accords d'hygiène vétérinaire satisfaisants on pense permettre des importations d'autres pays européens.

PROJET DE PRODUCTION DE NICKEL

Le plan d'ensemble d'un projet visant à produire 100 millions de livres poids (45.360 tonnes) de nickel raffiné à partir des minerais de nickel latéritiques néo-calédoniens, jusqu'à présent inexploités, est exposé dans le rapport que la société *The International Nickel Company of Canada, Limited*, a présenté le mois dernier à ses associés français de la Compagnie française industrielle et minière du Pacifique (COFIMPAC). Ce rapport a été préparé par *International Nickel* en sa qualité de Conseil technique de COFIMPAC; les associés de la société française se fonderont sur ce rapport pour décider s'il sera procédé à la réalisation d'un projet initial COFIMPAC.

Le rapport décrit un projet entièrement intégré d'exploitation minière et de traitement des minerais, pour lequel le coût d'investissement de COFIMPAC serait de 481 millions de dollars (É.-U.). Il conclut que ce projet est "techniquement et économiquement réalisable". Sur l'investissement total, 303 millions de dollars (É.-U.) représentent le coût des installations minières et de traitement. Le coût des infrastructures, y compris les dépenses pour la ville, la centrale électrique, le port etc., est estimé à 99 millions de dollars (É.-U.). Le solde représente les frais financiers, le fonds de roulement et les dépenses avant production.

AVANTAGES DU PROCÉDÉ "INCO"

Le rapport recommande l'application du procédé au carbonyle d'*International Nickel*, spécialement adapté au traitement des minerais latéritiques de Nouvelle-Calédonie, pour la production de pellets (billes) de nickel carbonyle, la forme la plus pure du métal brut. Ce procédé repose sur la longue expérience d'Inco en technologie du carbonyle et l'ensemble des étapes de traitement constitue une avance importante dans le traitement des minerais latéritiques. Il marque la première application du procédé au traitement direct des minerais. Le procédé offre les avantages suivants: simplicité de conception, facilité de fonctionnement, faibles besoins en main-d'oeuvre et faibles exigences en approvisionnements divers, conditions de température, de pression et de corrosion relativement modérées et production d'un produit de

nickel pur. Les besoins en main-d'oeuvre sont estimés à 1,420 personnes, nombre nettement inférieur à celui qui serait exigé par les autres procédés qui ont également été envisagés et mis à l'essai.

Le procédé en question a été choisi à la suite d'études menées concurremment au laboratoire J. Roy Gordon d'Inco, près de Toronto, et dans les unités de recherche d'Inco à Port Colborne, en Ontario. Ces études ont mobilisé les efforts de plus de 200 spécialistes d'Inco pendant les deux années et demie écoulées. Les travaux ont comporté des études en laboratoire et en usine pilote portant sur de nombreux procédés, tous techniquement possibles, avant que le choix se soit restreint à trois procédés chimiques. Des essais intensifs des trois procédés en usine pilote, y compris le traitement de 8,000 tonnes de minerai latéritique néo-calédonien à l'échelle semi-industrielle, ont permis de conclure que le procédé Inco au carbonyle était le meilleur.

Le minerai pour ce projet proviendrait d'une des zones du domaine minier de COFIMPAC. situé près de l'extrémité sud de la Nouvelle-Calédonie, dont les réserves sont suffisantes pour assurer une production annuelle de 45,360 tonnes pendant quarante ans.

Le rapport indique que si le projet est approuvé définitivement cette année par les actionnaires de COFIMPAC, la production pourrait commencer dans la deuxième moitié de 1974 et atteindre son plein rythme en 1975.

LE CANADA ET LES FÉDÉRALISTES MONDIAUX

(Suite de la page 2)

J'ai dit précédemment que l'ONU n'a pas joué le rôle pacificateur que ses fondateurs lui avaient confié. Mais nous devons admettre l'insolubilité des problèmes auxquels elle a dû s'attaquer. Dans le conflit du Moyen-Orient, par exemple, les Nations Unies ont été la seule institution capable, aux yeux de tous les partis, de multiplier les efforts pour maintenir et engendrer la paix. C'est dans le cadre des Nations Unies que les grandes puissances ont cherché à exercer leur influence inestimable en ce qui concerne la mise au point d'un règlement. C'est le cessez-le-feu des Nations Unies qui a été rétabli à la fin, ouvrant ainsi la voie à la possibilité de négociations de paix. Si, comme nous en avons le grand espoir, ces négociations démarrent effectivement au cours des prochaines semaines, c'est sous l'égide du représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, l'ambassadeur Jarring, que cette quête de paix ira de l'avant. En face de tels problèmes, je me demande de quel côté nous nous tournerions s'il n'existait pas une organisation d'envergure mondiale comme les Nations Unies?...

LE CANADA ET LE DROIT INTERNATIONAL

Le droit international est un domaine d'une importance fondamentale et un secteur sur lequel le Cana-